

ÉVOLUTIONS DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN 2021

Des fermes laitières des Pays de la Loire et projections pour 2022



Dans le but d'anticiper les résultats des clôtures comptables de fin 2021 et début 2022, l'équipe des Ingénieurs du Réseau Inosys de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire estime, chaque année, les impacts de la conjoncture économique et climatique de l'année passée sur les différents systèmes laitiers. Ce travail est réalisé en partenariat avec l'IDELE et Seenovia.

Ce document vous présente tout d'abord une évaluation des impacts de la conjoncture économique et des effets climatiques sur les résultats économiques de l'année 2021. Puis en seconde partie, une projection des impacts de la hausse des charges sur les résultats économiques de 2022 a été réalisée. Une dizaine de types d'élevages laitiers, conventionnels et bios représentatifs des systèmes laitiers des Pays de Loire sont le support des simulations. Vous trouverez ici un résumé de ce travail, appliqué à deux systèmes laitiers spécialisés et emblématiques de la région.



1. Indicateurs de conjoncture économique 2021



1.1 Hausse du prix du lait conventionnel et baisse du prix du lait bio

En élevages conventionnels, l'année 2021 est marquée par une hausse du prix du lait (+ 12 €/1 000 L). En agrobiologie, le prix moyen du lait payé au producteur a légèrement fléchi (- 2 €/1 000 L). Ce chiffre moyen masque une forte variabilité selon les collecteurs allant sur l'année civile 2021 de + 4 €/1 000 L à - 20 €/1 000 L par rapport à 2020.

Que ce soit en agrobiologie ou en conventionnel, les deux filières ont connu une hausse du produit viande liée à l'augmentation du prix des réformes d'environ 0,30 € par kg de carcasse.

Les produits issus de l'atelier cultures de vente ont également fortement progressé en conventionnel (+ 35 €/T). Ils sont stables pour la filière bio autour de 315 €/T de mélange céréalière vendue.

La fin des aides au maintien en 2020 avait fortement impacté à la baisse le revenu de certains éleveurs laitiers bios. Seuls les systèmes laitiers en agriculture biologique avant 2010 ont

connu la perte des aides au maintien en 2020 (MAB). Pour les élevages, en agrobiologie après 2010, il y a eu continuité entre les aides MAB et l'aide à la reconnaissance de l'agriculture biologique (RAB). Les simulations prennent en compte une perte totale de l'aide au maintien en 2020 et la mise en œuvre en 2021, de l'aide RAB, plafonnée à 7 500 €/associé. Sur l'élevage bio moyen retenu, elle représente un versement de 6 200 € par associé en 2021.

1.2 Hausse de 8 % du coût de l'aliment acheté

Les charges opérationnelles liées aux surfaces fourragères et cultures de ventes devraient rester stables pour les clôtures de fin d'année et de début d'année 2022, car elles ont été réalisées avec des fertilisants achetés en 2020 ou début 2021. Les hausses de prix des fertilisants, arrivés fin 2021, impactent «peu» les marges de l'année 2021. Les trésoreries quant à elles sont déjà impactées par les achats de 2022.

Les simulations prennent également en compte une hausse partielle du prix des aliments, au second semestre 2021. Les charges de concentré augmentent de 8 % en élevages conventionnels et biologiques. En élevages conventionnels, la hausse concerne les concentrés énergétiques, et le correcteur azoté. En élevages bios la hausse du concentré concerne uniquement le correcteur azoté. Le concentré énergétique étant très généralement autoproduit.

L'année 2021 est une année de transition. Les résultats 2022 seront beaucoup plus impactés par la hausse des charges (cf. deuxième partie du document).

1.3 Des charges de structures qui grimpent

Pour l'évolution des charges de structures, des indices des prix d'achat moyen des productions agricoles (IPAMPA) ont été appliqués aux différents postes. Entre 2020 et 2021, ceux-ci progressent de 1 à 2 %. Deux postes se distinguent par des hausses importantes en 2021 ; le bâtiment avec + 11 % et la mécanisation avec + 6 %.

Tableau 1 : Principaux facteurs économiques pris en compte pour estimer l'évolution des postes de produits et de charges en 2021 par rapport à 2020.

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Situation 2020	Évolution 2021	Situation 2020	Évolution 2021
Produits	Volume de lait produit		+ 1 %		+ 1 % (dont 1 % en L/VL)
	Prix de Base	331 €/1 000 L	+ 12 €/1 000 L (343 €/1 000 L)	460 €/1 000 L	- 2 €/1 000 L (458 €/1 000 L)
	Prix des Réformes	2,65 €/kg	+ 0,30 €/kg (2,95 €/kg)	2,85 €/kg	+ 0,30 €/kg (3,15 €/kg)
	Prix de vente du Blé	165 €/T	+ 20 % (200 €/T)	315 €/T	=
	Aide RAB			0 € (MAB)	+ 6 200 €/UTH F (RAB)
Charges opérationnelles	Prix du correcteur azoté	368 €/T	+ 6 % (390 €/T)	811 €/T	+ 18 % (961 €/T)
	Prix du Concentré de production	262 €/T	+ 15 % (310 €/T)		
	Prix du Concentré énergétique	190 €/T	+ 10 % (209 €/T)	315 €/T	= (315 €/T)
	Frais d'élevage		+ 1,4 %		+ 1,4 %
	Engrais azoté ou compost bio		+ 0,2 %		=
Charges structures	Mécanisation • dont carburant	0,63 €/L	+ 6 % + 25 % : 0,78 €/L	0,63 €/L	+ 6 % + 25 % : 0,78 €/L
	Bâtiments		+ 11 %		+ 11 %
	Divers charges de Structures		+ 1 à 2 %		+ 1 à 2 %

1.4 Climat 2021 : une très bonne année fourragère et normale en céréales

L'année 2020, avait été marquée, selon les secteurs par des pertes de rendement en herbe avoisinant les - 20 %. À contrario l'année 2021 restera dans les mémoires comme une année exceptionnelle en maïs comme en herbe. Les rendements moyens progressent de + 20/25 % en maïs ensilage et + 7/8 % en herbe. Une partie de ce gain de rendement a permis une reconstitution des stocks dans les élevages. Cette variation de stocks positive a été prise en compte à hauteur de 55 €/T de MS stockée en plus pour le maïs ensilage et 40 €/T de MS pour les stocks en herbe (valeur comptable (80€/TMS) moins 25€/TMS en maïs et 40€/TMS en herbe de frais de récoltes). Cela accentue l'écart de prévision de revenu entre 2020 et 2021.

L'augmentation du rendement herbe en bio a permis d'augmenter le pâturage et de réduire légèrement la consommation de concentré qui quantitativement revient au niveau de 2019.

Pour la partie culture, après une mauvaise année 2020, on revient sur des rendements moyens en grain et en paille. Cumulé avec un prix de vente favorable, l'écart de marge sur la partie céréales est très important. L'amélioration du rendement paille limite les besoins d'achats extérieurs dans les systèmes spécialisés laitiers.

Tableau 2 : Facteurs climatiques pris en compte dans les évolutions de revenus 2021 et par rapport à une année moyenne.

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Moyenne	Évolution 2021	Moyenne	Évolution 2021
Céréales	Rendement Céréales	72 qx/ha	=	35 qx/ha	=
	Rendement Paille	4,2 T/ha	=	3 T/ha	=
Fourrages	Rendement Maïs	11 TMS/ha	+ 25 % 13,7 TMS/ha	9 TMS/ha	+ 20 % 10,8 TMS/ha
	Rendement Herbe	7,3 TMS/ha	+ 7 % 7,8 TMS/ha	5,8 TMS/ha	+ 8 % 6,3 TMS/ha
Animaux	Consommation de concentré (g/l)		=		- 5 %
	Production/VL		=		+ 1 %
	TB (g/l)	42,7	=	42,3	=
	TP (g/l)	33,8	=	32,5	=

2. Impacts de la conjoncture 2021 et du climat sur l'EBE et les prix de revient

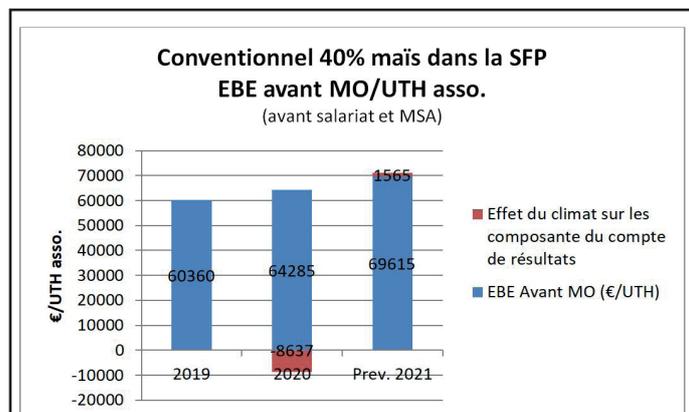
Pour estimer les impacts séparés puis cumulés des facteurs conjoncturels, structurels et climatiques, ceux-ci ont été appliqués sur une dizaine de systèmes laitiers représentatifs de ceux présents en Pays de Loire. Cette partie du document illustre ce travail sur deux types de systèmes laitiers spécialisés laitiers très présents en Pays de Loire.

Tableau 3 : Caractéristiques des systèmes de départ pris en compte pour les simulations.

		Conventionnel Silo de maïs ouvert au printemps 40 % maïs dans la SFP (Cas-type n°3)	Agrobiologie 10 % de maïs dans la SFP (Cas-type n°9)
Associés	UTH	2,0	2,0
Salariés	UTH	0,2	0,3
SAU	ha	92	118
SFP	ha	65	103
Cultures de ventes ou autoconso.	ha	27	15
Part de Maïs dans la SFP	% SFP	42 %	10 %
Lait vendu	I	615 090	440 750
Lait vendu/UTH	I/UTH	280 000	191 630
Lait vendu/VL présente	I/VL	8 140	5 450

2.1 En système spécialisé conventionnel : plus de 5 000 € d'EBE/UTH exploitant

Graphique 1 : Évolution de 2019 à 2021 de l'EBE avant main d'oeuvre sur le système conventionnel avec 40 % de maïs dans la SFP.



Le graphique 1 présente à l'aide des barres bleues l'effet de la conjoncture économique (indicateurs du tableau 1) sur l'EBE avant MSA en système spécialisé conventionnel.

Malgré une augmentation des charges opérationnelles (concentrés : + 2 000 €/UTH exploitant) et de structure (+ 2 000 €/UTH exploitant), l'EBE avant main d'œuvre augmente de 5 400 €/UTH exploitant.

En effet, la hausse des charges est compensée par la hausse des produits de l'atelier lait (+ 6 600 €/UTH exploitant) et culture (+ 3 300 €/UTH exploitant).



Une année climatique favorable qui accentue l'écart entre 2020 et 2021

L'effet du climat est illustré au travers des barres rouges sur le graphique 1. L'année 2020 ayant été marquée par de mauvais rendements céréales (56 qx/ha) et une baisse des rendements herbe (- 20 %), l'impact sur l'EBE avant MSA avait été estimé à - 8 600 €/UTH exploitant. En revanche, les bons rendements fourrager de 2021 ont permis de créer des stocks fourrager ou de réaliser des ventes de fourrage et de maïs grain. En valeur, les aspects climatiques représentent 1 600 €/UTH exploitant qui se cumulent à l'effet conjoncture.

Au final, en 2021, l'EBE avant main d'œuvre devrait s'améliorer par rapport à 2020 de 15 000 €/UTH exploitant et de 9 000 €/UTH exploitant par rapport à 2019.



Un prix de revient en hausse de 19 €/1 000L, supérieur au prix payé du lait

Le prix de revient du lait conventionnel 2021 est fortement impacté par la hausse charges avec + 14 €/1000L. À celle-ci s'ajoutent les charges de mécanisation des récoltes supplémentaires liées au climat : + 5 €/1000L. Ainsi, pour rémunérer à 2 SMIC la main d'œuvre associés de l'atelier lait, il faudrait un prix du lait payé à 387 €/1 000L, hors celui-ci est estimé à 372 €/1 000L pour l'année 2021.

L'atelier laitier devrait rémunérer en moyenne moins de 2 SMIC/UTH exploitant en 2021.

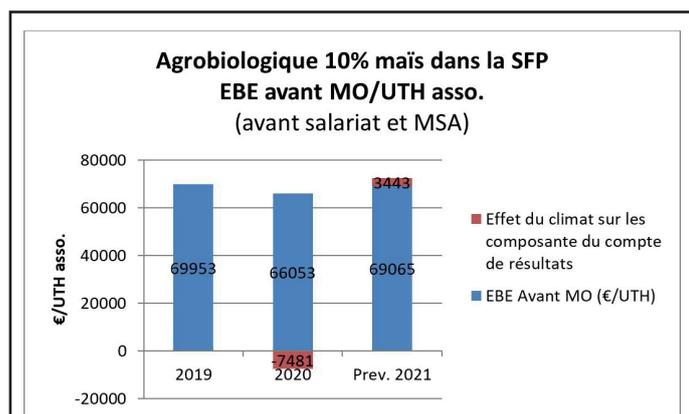
Tableau 3 : Estimation du prix de revient 2021 pour le système conventionnel avec 40 % de Maïs dans le SFP

* Prix de revient = prix du lait à partir duquel la main d'œuvre associé est rémunérée à 2 SMIC + 30 % de MSA sur l'atelier lait.

	Estimation (€/1 000 L)
Prix revient 2020 du Cas-type	368
• Impacts indices économiques (hausse des charges)	+ 14
Prix revient 2021 du Cas-type	382
• Charges de mécanisation liées aux récoltes supplémentaires	+ 5
Prix revient estimé 2021	387

2.2 En système laitier bio : retour à un niveau d'EBE de 2019

Graphique 2 : Évolution de 2019 à 2021 de l'EBE avant main d'oeuvre sur le système en agriculture biologique avec 10 % dans la SFP.



Le graphique 2 présente les évolutions d'EBE avant main d'œuvre sur le système bio retenu pour les simulations. Les effets de la conjoncture économique sont illustrés au travers des barres bleues. Les produits sont globalement stables avec seulement une légère hausse du produit viande. Dans notre étude, l'aide à la Reconnaissance de l'Agriculture Biologique (RAB) a été réintégrée suite à son retrait en 2020. Elle représente 6 200 €/UTH exploitant. C'est la principale explication de l'augmentation de produit.

Cette hausse de produits est fortement atténuée par la hausse des charges (+ 1 400 €/UTH exploitant de coût de concentré et + 2 000 €/UTH exploitant de charges de structure). Cela ramène l'EBE avant main d'œuvre par UTH associé sur le niveau de 2019.





Le climat accentue l'écart entre 2020 et 2021 (tableau 2)

L'effet climatique est illustré par les barres rouges sur le graphique 2. Pour le système décrit, les variations de stocks de fourrages représentent, en 2021, une augmentation d'environ 60 T de MS pour une valeur de 3 400 €/UTH exploitant. À contrario, en 2020, le déficit de rendement moyen en herbe avait été estimé à - 7 500 €/UTH exploitant.

Ainsi l'écart d'EBE avant MO entre 2020 et 2021 s'élève à presque 14 000 €/UTH exploitant. Les $\frac{3}{4}$ sont expliqués par l'effet climatique, et $\frac{1}{4}$ par la réintroduction des aides RAB. L'EBE de 2021, revient sur un niveau moyen connu dans les années antérieures.



Un prix de revient en légère hausse masquant une forte hausse des charges

L'effet de la conjoncture a peu d'effet sur le prix de revient (+ 1 €/1 000L), mais cela masque une forte hausse des charges (+ 26 €/1 000L) compensée par la réintroduction des aides RAB (+ 25 €/1 000L). Hors dans beaucoup d'élevages en agriculture biologique ces aides n'avaient pas été perdues en 2020. Cela signifie que dans ces élevages le prix de revient augmenterait de 26 €/1 000L en 2021.

Le prix de revient 2021, est estimé à 482 €/1 000L, soit un prix supérieur au prix payé (473 €/1 000L). Les revenus de l'atelier laitier seront inférieurs à 2 SMIC/UTH exploitant.

Tableau 4 : Estimation du prix de revient 2021 pour le système Bio avec 10 % de Maïs dans le SFP
* Prix de revient = prix du lait à partir duquel la main d'œuvre associée est rémunérée à 2 SMIC + 30 % de MSA sur l'atelier lait.

	Estimation (€/1 000 L)
Prix revient 2020 du Cas-type	475
• Impacts indices économiques (hausse des charges = hausse produit viande + aides RAB)	+ 1
Prix revient 2021 du Cas-type	476
• Charges de mécanisation liées aux récoltes supplémentaires	+ 6
Prix revient estimé 2021	482



3. Évaluer les impacts estimés de la hausse des charges de 2022 sur les résultats économiques de son élevage laitier

Cette partie présente une évaluation des impacts des effets économiques conjoncturels sur l'année 2022 sur deux élevages. Les élevages ressentiront pleinement, pour la plupart, la hausse des charges et de certains produits sera pleinement ressentie qu'en 2022. Dans un premier temps, sont présentées les hypothèses retenues puis les impacts estimés de la hausse des charges sur le prix de revient et l'EBE de chacun des types d'élevages, types présentés précédemment.

Ces hypothèses évolutions doivent être nuancées car aléatoires et variables en fonction de la conjoncture à venir et d'évènements imprévus. La démarche est une source de réflexions chez les éleveurs et l'ensemble de la filière afin d'anticiper des adaptations techniques, financières ou stratégiques dans les prochains mois. Ces simulations sont réalisées à dimension et fonctionnement constants des élevages.

Elles ne prennent pas en compte un effet climatique ou des adaptations dans les élevages comme des ajustements de la complémentation azotée dans les rations, une variation de la production par vache ou à l'échelle de l'élevage ou des reports de charges.

3.1 Hypothèses retenues pour chacun des systèmes

Tableau 4 : Principales hypothèses liées aux facteurs économiques et prises en compte pour évaluer l'évolution des postes de charge de 2022 par rapport à 2021 (hypothèses émises en janvier 2022)

Systèmes laitiers		Conventionnel		Agrobiologie	
		Situation 2021	Évolution 2022	Situation 2021	Évolution 2022
Produits	Volume de lait produit		=		=
	Prix de Base	343 €/1 000 L	=	458 €/1 000 L	=
	Prix des Réformes	2,95 €/kgc	=	3,15 €/kgc	=
	Prix de vente du Blé	200 €/T	260 €/T	315 €/T	=
	Aide RAB			6 200 €/UTH	=
Charges opérationnelles	Prix du correcteur azoté	390 €/T	+ 12 % (437 €/T)	961 €/T	+ 25 % (1 200 €/T)
	Prix du Concentré de production	301 €/T	+ 6 % (320 €/T)		
	Prix du Concentré énergétique	209 €/T	+ 11 % (232 €/T)	350 €/T	= (350 €/T)
	Frais d'élevage		+ 2 %		+ 2 %
	Engrais azoté ou compost bio		+ 20 %		+ 30 %
Charges structures	Mécanisation • dont carburant	0,78 €/L	+ 3 % + 25 % : 0,98 €/L	0,78 €/L	+ 3 % + 25 % : 0,98 €/L
	Bâtiments entretien		+ 0 %		+ 0 %
	Edf		+ 5 %		+ 5 %
	Divers charges de Structures				+ 2 %

3.2 Projections 2022, impacts des évolutions de charges en système laitier conventionnel à 40 % de maïs dans la SFP

Les simulations de revenu sur 2022 ont été faites avec les hypothèses d'un maintien des volumes produits. Concernant les prix de vente des produits, seule une augmentation des produits cultures a été prise en compte, de nombreux contrats étant actuellement passés pour les ventes de blé et colza à des prix bien supérieurs à ceux de 2021. Le prix de vente du lait et de la viande sont maintenus à l'identique par rapport à 2021, l'objectif étant de chiffrer l'impact de la conjoncture 2022 sur les coûts de production du lait, même si la tendance actuelle semble plutôt à la hausse en conventionnel.

Les éleveurs ayant pour la plupart réduit leurs achats de concentrés et accepté une réduction de la production hivernale sans augmenter leur nombre d'animaux, il faudra probablement s'attendre à une diminution de la production laitière par exploitation. Quel que soit l'hypothèse, elle se traduira vraisemblablement par une baisse de l'EBE par rapport à 2021.

Une hausse des charges 2022 d'au moins 20 €/1 000L en système laitier conventionnel

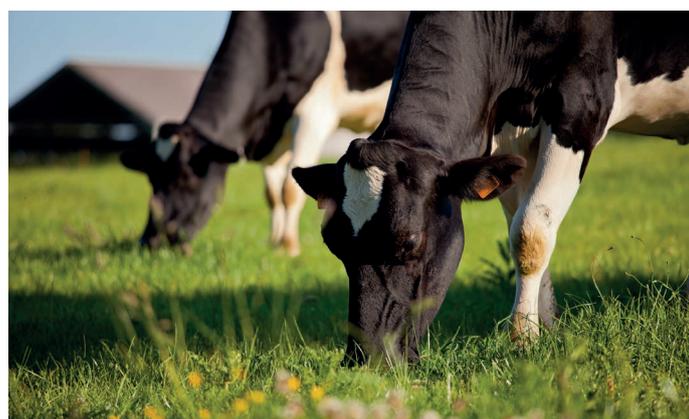
Tableau 5 : Estimation de l'évolution de l'EBE avant main d'œuvre entre 2021 et 2022 sur le système conventionnel avec 40 % de maïs dans la SFP.

	2021	2022	Ecarts 2022/2021
Produits céréales (€)	43 885	55 335	
Charges opé cultures (€)	16 685	19 930	
Marges cultures de ventes (€)	27 200	35 405	8 205
Charges opérationnelles lait (€)	96 895	104 055	7 160
Charges de structures (€)	92 830	95 525	2 695
EBE exploitation (€)	112 865	111 215	- 1 650
EBE/UMO exploitant (€)	56 433	55 608	- 825

Avec les hypothèses retenues, le prix de revient du lait de la ferme type augmenterait de 16 €/1 000L en 2022. Il prend en compte une rémunération du travail qui n'évolue pas, égale à 2 SMIC par UMO soit 29 500 €/UMO par an.

3.3 Projections 2022, impacts des évolutions de charges en système laitier bio avec 10 % de maïs dans la SFP

Avec les hypothèses prises en compte, sans modification du volume produit et du prix du lait payé, l'EBE 2022 de la ferme type bio diminuerait de 3 495 €/UTH exploitant.



Comme dans les exploitations conventionnelles, les exploitations biologiques sont fortement impactées par l'augmentation des concentrés achetés. Cela devrait entraîner une baisse de la complémentation azotée sur certaines périodes où les rations sont principalement à base de stocks. Les éleveurs acceptent ainsi une baisse de production par vache mais n'ont pas augmenté le cheptel pour compenser.

Une hausse des charges 2022 d'au moins 20 €/1 000L en système laitier bio

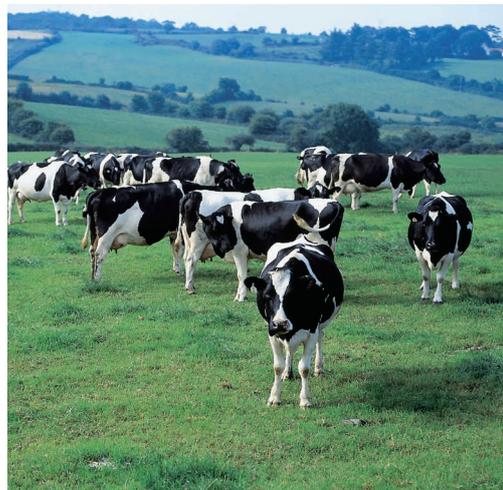
Tableau 7 : Estimation de l'évolution de l'EBE avant main d'œuvre entre 2021 et 2022 sur le système biologique avec 10 % de maïs dans la SFP.

	2021	2022	Ecart 2022/2021
Produits céréales (€)	18 790	18 790	
Charges opé cultures (€)	4 355	4 745	
Marges cultures de ventes (€)	14 435	14 045	- 390
Charges opérationnelles lait (€)	75 270	81 135	5 865
Charges de structures (€)	106 320	107 055	735
EBE exploitation (€)	109 125	102 135	- 6 990
EBE/UMO exploitant (€)	54 563	51 068	- 3 495

Avec les hypothèses retenues, le prix de revient du lait de la ferme bio type augmente de 20 €/1 000L en 2022. Il prend en compte une rémunération du travail qui n'évolue pas, égale à 2 SMIC par UMO soit 29 500 €/UMO par an.

Une augmentation des coûts de production d'au moins 20 €/1 000L pour tous les systèmes laitiers, bios et conventionnels

Tous les systèmes laitiers hormis ceux avec une grande part de céréales devraient être affectés par la conjoncture 2022. En système conventionnel, la conjoncture laitière actuelle devrait amortir les impacts, mais les augmentations quasi structurelles de la mécanisation et des services laissent de moins en moins de marge sur le coût de production. Les leviers possibles seront des leviers à moyen terme tels que la politique de renouvellement du matériel et le recours à la mutualisation. Les augmentations plus conjoncturelles (concentrés, engrais et carburants) doivent être contrôlées par la maîtrise technique même si les cas type, objets des simulations, sont déjà optimisés. Le recours à l'individualisation de la complémentation selon le niveau de production, le tri des bons fourrages pour les animaux prioritaires, les achats groupés de concentrés, carburants et autres intrants, l'optimisation de l'utilisation des déjections sur cultures et prairies pour diminuer la fertilisation minérale, la sortie des génisses ou vaches tarées au pâturage pour diminuer les concentrés, les fourrages récoltés et distribués sont des solutions pertinentes. Pour les systèmes en agrobiologie, les perspectives sont incertaines particulièrement pour l'alimentation. Une des voies à privilégier sera l'optimisation des apports de concentrés jusqu'à faire baisser un peu la production parfois demandée par certaines laiteries.



Ce travail de projection est délicat et peut paraître peu optimiste. Il se veut plutôt pragmatique et illustratif de méthode. Il incite surtout à la réalisation d'une projection dans chaque ferme. Chaque éleveur peut également situer ses résultats 2020 et 2021 au travers des différents repères fournis à l'aide de cas types représentatifs des systèmes laitiers Pays de Loire (<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/reperes-technico-economiques-des-elevages-laitiers-en-pays-de-la-loire-conjoncture-2021/>). Il peut ensuite à l'aide de ce document et avec la même méthode se projeter sur 2022. Cela aidera à anticiper, selon les résultats et les situations, d'éventuelles adaptations techniques ou de stratégies d'investissement ou financières pour conserver les équilibres financiers de son élevage et une rémunération du travail cohérente.



CONTACTS

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Pôle BOVINS - Direction ÉLEVAGE
9 rue André-Brouard
CS 70510
49 105 ANGERS Cedex 02

CHEVALIER Guillaume (Maine-et-Loire)

06 61 74 43 28
guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

RONDEAU Domitille (Sarthe)

07 62 66 83 62
domitille.rondeau@pl.chambagri.fr

GABORIAU Laurent (Vendée)

06 78 84 45 12
laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

GELINEAU Silvère (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire)

06 07 24 73 16
silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

HUCHON Jean-Claude (Loire-Atlantique)

06 45 70 21 67
jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

MORIN Charlotte (Mayenne)

06 88 87 67 53
charlotte.morin@pl.chambagri.fr